1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

BILAN - PASSIF avant répartition

 $\text{D.G.I.} \underset{\scriptscriptstyle (2002)}{N^{\circ}} 2051 \ \ \boxed{2}$

Désignation de l'entreprise					
				Exercice N	Exercice N - 1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
		Réserve légale (3)	DD		
PRES		Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
PRO		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
CAUX		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG		
CAPITAUX PROPRES		Report à nouveau	DH		
Ŭ		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL		
spu	s	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds propres		Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO		
ns nee	ses	Provisions pour risques	DP		
ovisio Ir riso	charg	Provisions pour charges	DQ		
Provisions pour risques et charges		TOTAL (III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles	DS		
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
DETTES (4)		Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El)	DV		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
		Dettes fiscales et sociales	DY		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA		
Compte régul.		Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC		
		1 1 1	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SIC	(2)	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
~	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		